

l'Outaouais. Un autre organisme pourrait s'occuper des deux Grands lacs du Sud, parfois appelés «les lacs sales», le lac Érié et le lac Ontario. On devrait également créer un organisme pour le lac Supérieur et le lac Huron, qui sont moins pollués, et un autre pour les cours d'eau qui se jettent dans la baie James et la baie d'Hudson. Je sais que de nombreux députés veulent participer à ce débat, et je ne veux pas qu'on m'accuse d'avoir parlé trop longtemps. J'appuie le bill car c'est une mesure utile qui pourra mieux faire connaître ce problème.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Avec les dix minutes qui nous restent, monsieur l'Orateur, nous avons encore largement le temps d'adopter ce bill. Je suis irrité que des députés qui prétendent être de grands sauveurs en matière de pollution s'opposent à tout ce qu'on présente en comité. Le gouvernement ne sait rien sur la pollution. Il ignore qu'il est impossible à nos concitoyens de nager dans de l'eau propre et de respirer de l'air pur. Ses actes sont loin de correspondre à ses paroles. Si ce bill attire son attention sur la pollution, l'ensemble de la Chambre doit l'appuyer.

[Français]

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, il serait important, avant de faire des commentaires, de lire le projet de loi présentement à l'étude, étant donné que le motionnaire a refusé de révéler à la Chambre les raisons qui l'ont amené à proposer l'adoption de ce projet de loi à ses collègues.

Le bill C-25 se lit comme il suit:

Loi concernant la semaine nationale de la lutte contre la pollution.

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

1. La présente loi peut être citée sous le titre: *Loi sur la semaine nationale de la lutte contre la pollution.*

2. Dans toute l'étendue du Canada, la seconde semaine du mois de mars doit, chaque année, être célébrée et observée sous le nom de semaine nationale de la lutte contre la pollution.

Je me demande si les députés ont pris la peine de lire le projet de loi. Il est révélateur sous certains rapports, et c'est de ce sujet, monsieur l'Orateur, que je veux traiter cet après-midi.

[Traduction]

M. McGrath: Le secrétaire parlementaire me permettrait-il une question? Si un député présentait un bill portant création d'une petite ligue de baseball, le gouvernement en permettrait-il l'adoption? Le secrétaire parlementaire est certainement disposé à permettre l'adoption de ce bill, dont l'objectif est une prise de conscience nationale des problèmes de pollution.

[Français]

M. Corbin: Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Saint-Jean-Est n'a pas tout à fait compris la raison pour laquelle j'ai pris la parole. Je dois indiquer dès maintenant que j'appuie entièrement ce projet de loi. (Applaudissements)

Je crois cependant qu'il pourrait subir certaines modifications heureuses. Si l'on s'attarde quelque peu sur le texte du projet de loi, on s'aperçoit qu'il vise à la proclamation, par le gouvernement fédéral, d'une semaine nationale de la lutte contre la pollution.

Le texte anglais est quelque peu différent, monsieur l'Orateur, car il se lit ainsi:

En français, on emploie le mot «lutte» et, en anglais, on emploie le mot «awareness». Ce sont deux choses très différentes, à mon sens. Dès le départ, il existe—même si l'intention contenue dans le projet de loi est bonne et noble, et même si le projet de loi est désirable et souhaitable—une contradiction dans la rédaction des textes. Tout comité qui serait saisi du projet de loi devrait d'abord s'attarder à faire certaines mises au point.

• (4.50 p.m.)

Le but du projet de loi est évidemment d'appeler l'attention du public sur un problème important. C'est le but de toute proclamation qui vise à instituer, au cours de l'année, un jour, une semaine ou un mois pour signaler un produit, l'anniversaire de naissance ou de décès d'un homme...

Monsieur l'Orateur, je me sens quelque peu ennuyé par ces interpellations, de part et d'autre.

Je disais donc que le gouvernement décide, de temps à autre, de réserver certains jours, certaines semaines ou certains mois, au cours d'une année, pour signaler quelque chose, pour porter un problème à l'attention du public et lui demander de commémorer quelque chose. Toutefois, le gouvernement, je crois, vise en même temps à appeler l'attention du public sur le fait qu'il se préoccupe de ces choses-là, ce qui est très important.

Maintenant, je ne crois pas que nous puissions dire que le gouvernement se désintéresse de tout ce qui concerne la pollution et la conservation de l'environnement. D'ailleurs, le ministre des Pêches et Forêts (M. Davis) l'a démontré à plusieurs reprises. Nous sommes saisis de ce problème que tous reconnaissent comme étant très urgent.

Une voix: C'est faux.

M. Corbin: C'est la préoccupation principale, j'oserais dire, de toutes les nations, à l'heure actuelle, et la tenue de nombreuses conférences sur ce sujet le prouve abondamment. Il se tient tous les ans, ou tous les deux ans, des conférences à caractère plus universel, et beaucoup plus importantes, et les Nations Unies, elles-mêmes, sont très inquiètes du problème de la pollution et de la conservation de l'environnement.

La pollution concerne l'eau, l'air, la terre et la forêt, et je crois que le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode) a voulu englober tous les genres de pollution qui influent sur les différents milieux.

Je pourrais, si j'avais assez de temps, énumérer tous les efforts déployés par les gouvernements, provinciaux ou municipaux, de même que par d'autres nations pour lutter contre la pollution.

Cette mesure est bonne, comme je l'ai dit moi-même, et comme l'ont dit également les députés de tous les autres partis. Certains ont néanmoins exprimé l'avis que même si nous ne l'adoptons pas, cela ne changerait pas grand-chose. Voilà une question d'opinion, évidemment.

Elle est désirable, mais je dois vous avouer qu'à mon sens elle n'ajouterait pas tellement à la notion qu'a présentement le public sur la gravité du problème qui nous touche tous.

Une voix: Deux minutes!

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le règlement, monsieur l'Orateur. Je le fais avant qu'il ne